



# جمعية من أجل إمزاد Association Sauver l'imzad

Hay El Haouanit, Tamanrasset  
Site Web : [www.imzadanzad.com](http://www.imzadanzad.com)

Tél : (00,213) 61 400 667  
Email: [contact@imzadanzad.com](mailto:contact@imzadanzad.com)  
[dassine@gmail.com](mailto:dassine@gmail.com)

Compte bancaire - CPA Ain benian 004001534100002857.06

## Projet de construction

### Dar El Imzad

" Maison internationale des artistes "

TAMANRASSET

*Porte d'entrée de "Dar El Imzad"*

Janvier 2008

## ■ **Intitulé du Projet : Construction « Dar El Imzad »**

Centre de formation, de développement et de rayonnement de la culture targuie à travers l'imzad.

## ■ **Localisation : wilaya de Tamanrasset - Algérie.**

## ■ **Descriptif du projet**

L'imzad, ce violon monocorde aux sonorités presque « surnaturelles » est en voie de disparition. Actuellement les femmes qui conservent la tradition de ce savoir sont âgées, entre l'Ahaggar et l'Ajjer elles sont six. En 2003 elles étaient neuf ! A la demande exprimée par une grande partie de la population locale et devant l'urgence de cette situation, une évaluation de la situation a été élaborée. Après avoir pris attache avec les dernières femmes détentrices de ce savoir, l'Association « Sauver l'Imzad » a mis en place dans un premier temps une école d'imzad au sein de l'Institut de Formation Professionnelle de Tamanrasset qui a mis à sa disposition deux salles de classe. Une première promotion de 40 élèves a été formée durant l'année 2004-2005. Des écoles annexes ont été ouvertes l'une à Ideless de 30 élèves et l'autre à Tintarabine de 39 élèves. L'intérêt de la population ne cesse de s'accroître et la demande d'augmenter.

La mise en place de cette école pilote à Tamanrasset a grandement participé à la **sauvegarde d'un patrimoine immatériel**, garantissant l'apprentissage et la préservation de cette culture mais surtout la revalorisation identitaire de la jeune femme targuie qui s'intègre mieux dans le contexte économique de la région en lui procurant de l'emploi dans les activités liées au tourisme mais aussi dans la vente des produits dérivés des arts traditionnels touareg. Le projet de « Dar El Imzad » prend entre autres, en compte la création d'un institut d'imzad devant générer la création d'un label IMZAD en vue de permettre aux joueuses et aux créateurs, la commercialisation de la musique de l'imzad et des produits dérivés. Ceci devra aussi permettre son rayonnement sur un spectre plus large car il vise à être un village international d'artistes.

## ■ **Durée du projet : Cinq ans**

## ■ **Coût du projet : Voir fiche annexe 1 (page 17)**

■ Raison d'être et justification du projet .....	1
■ Contexte économique .....	2
■ Bénéficiaires et acteurs principaux .....	2
■ Les objectifs ciblés .....	3
■ Intervention :	
■ - Réalisations de l'association 2003 - 2007 .....	4
■ Objectifs spécifiques du projet .....	5
■ Résultats attendus .....	5
■ Descriptif du projet « DAR EL IMZAD » .....	6
■ Annexes :	
■ - Annexe 1 : Étude du projet réalisé par le bureau d'étude .....	9
■ - Annexe 2 : Plans de masse et architecture des façades .....	19
■ - Annexe 3 : Permis de construire .....	26



L'Association Sauver l'Imzad à but non lucratif a été créée et agréée par décision du Wali de Tamanrasset sous le n°53/2003 en date du 27 octobre 2003.

Son objectif est de contribuer à faire connaître, sauvegarder et développer l'imzad afin de le préserver pour les générations futures. Celui-ci s'insère dans le cadre de la réhabilitation de cet instrument sous toutes ses interfaces mais aussi redonne de la considération sur le rôle de la femme targuie au sein de sa société et son milieu naturel, et ce, à travers son mode d'expression culturel.



*L'Amenokhal, Feu Hadj Moussa Akhamok remettant l'Imzad entre les mains de Farida Sellal, la Présidente de l'Association. (Photo Mai 2004)*

Le programme de l'Association "Sauver l'imzad" s'appuie sur la volonté et la demande exprimées par une large frange de la population locale. Près de 200 jeunes filles ont déjà répondu avec enthousiasme pour leur formation au niveau d'une école d'apprentissage de l'imzad ouverte par l'association avec le concours de la Formation Professionnelle qui a mis à la disposition de l'Association deux salles de classe au niveau de l'institut de la formation professionnelle de Tamanrasset.

Après la création et le lancement de cette école à Tamanrasset,

l'Association « Sauver l'Imzad » a mis en œuvre un programme d'actions, en tenant compte des spécificités locales, ceux des pays voisins et de l'ensemble des réflexions et réalisations existantes. C'est ainsi qu'une première promotion de jeunes artistes joueuses d'imzad a été validée par d'éminents professeurs en ethnomusicologie lors de la tenue du premier colloque international d'imzad qui s'est déroulé à Tamanrasset en avril 2005. Il a été créé également deux autres écoles l'une à Ideless (30 jeunes filles) et l'autre à Tintarabine (39 jeunes filles), des localités éloignées de plus de 200 km du chef lieu de wilaya. Un besoin urgent s'est fait ressentir pour aider cette population à pérenniser cet art qui devient un réel outil de lutte contre la pauvreté puisque les jeunes filles formées ont pu trouver un emploi, et les vieilles joueuses et vieux poètes reçoivent un revenu régulier par le Ministère de la Formation Professionnelle qui a pris en charge le salaire de 07 enseignants d'imzad.

Néanmoins, il était nécessaire de réaliser un centre de formation et de rayonnement de ce patrimoine immatériel. Ainsi, le projet de construction de « Dar el Imzad » a bénéficié de l'accord des autorités compétentes dans le domaine culturel, ainsi que celui des autorités locales de la wilaya de Tamanrasset (Wilaya, Mairie, Direction de la Formation Professionnelle, Direction de la Culture, Direction du Tourisme).

## Contexte économique

Les autorités ont engagé des actions pour développer la région du Hoggar. L'éducation s'est beaucoup développée, mais force est de constater que la jeune fille targuie est délaissée notamment dans le domaine de l'emploi. Par ailleurs, le tourisme qui constitue l'un des principaux facteurs de développement du grand sud algérien, est demandeur d'animation culturelle.

Ce projet de sauvegarde de l'imzad, grâce à la formation de jeunes filles dans la maîtrise de cet art ancestral va grandement contribuer à la résolution de ce problème **créer de l'emploi durable pour les femmes, sauvegarder une culture ancestrale et participer à la relance des activités de tourisme dans le grand sud, stimuler l'estime de la femme en lui redonnant un rôle économique.**

C'est là un facteur appréciable de sédentarisation un moyen d'assurer un développement durable au profit des populations ciblées, notamment par l'introduction du commerce équitable avec le développement de l'artisanat lié aux instruments de la culture locale.

## Bénéficiaires et acteurs principaux



*Elèves, Maîtres et poètes d'imzad de l'école de Tamanrasset*

Les bénéficiaires potentiels graviteront autour de la société féminine et des jeunes hommes du grand sud algérien dans une première phase et pourrait s'étendre à d'autres franges sociales ainsi que les pays limitrophes dans une deuxième phase.



Les principaux objectifs concernent

- Les jeunes filles marginalisées par rapport au système d'éducation qui vont bénéficier d'une formation en renouant avec les traditions ancestrales et avec en prime une possibilité d'intéressement dans le cadre des activités socio culturelles organisées localement
- Les vieilles femmes virtuoses de cet art seront réhabilitées socialement ainsi que les vieux poètes détenteurs de cette culture orale. Ils vont constituer une référence tout en bénéficiant d'une rémunération valonsante et d'une prise en charge sociale.
- La relance de la fabrication d'instruments musicaux et d'accompagnements à travers une reprise et une remise à jour de l'artisanat et de sa modernisation selon les critères de ce label.
- La redynamisation de l'activité touristique et socio culturelle avec ses retombées économiques (commerce équitable).



*Préparation d'une leçon de Tindey dans la cours de l'institut de la Formation Professionnelle de Tamarasset*



*Leçon d'imzad dans la tente de l'Association à l'Institut de la Formation Professionnelle*



*Incitation à l'intéressement aux notions d'informatiques appliquées à la transcription de la poésie chantée.*



*Cours d'initiation à l'informatique à l'Institut de la Formation Professionnelle de Tamarasset*

## Intervention



- Recensement, déjà effectué des formatrices ayant des capacités et aptitudes à enseigner et transmettre cet art ancestral aussi bien dans le jeu de l'imzad que dans la fabrication de l'instrument.



*Chîma Bouzid la maîtresse d'imzad de l'école de la localité de Tintarabine.*



*Implication de la population locale: Fabrication des 540 instruments d'imzad à travers l'ensemble du Hoggar. Collecte des imzad à Ideless (photo).*

- Recensement des artisans fabricants d'imzad et réalisation d'une étude spécifique pour améliorer leurs capacités techniques notamment par une étude physico-chimique de la peau utilisée (effectuée par le Centre National du Textile et du Cuir) afin de développer leur production à plus grande échelle

- Recensement et formation de jeunes filles. La première expérience déjà lancée à Tamanrasset par la mise en formation de plus d'une centaine de jeunes filles en collaboration avec les maîtresses et maîtres d'imzad en collaboration avec les services de la formation professionnelle.



*Biyat Edaber la maîtresse d'imzad de la localité d'Ideless*

- Organisation d'un colloque international d'imzad à Tamanrasset (31 mars au 04 avril 2005) ayant regroupé plus de 300 participants et une quinzaine d'éminents professeurs en ethnomusicologie.

- Réalisation d'un CD audio et d'un CD vidéo.

- Fabrication de 540 instruments d'imzad.

- Etude en cours pour la réalisation d'une série de films documentaires de 26 minutes.

- Acquisition d'un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> à Tamanrasset pour servir d'assiette à la réalisation de la maison internationale des artistes « **Dar El Imzad** »





- **Dar El Imzad** aura pour finalité de servir d'épicentre de rayonnement des « GMIRA » c'est-à-dire de **phare culturel** destiné aux voyageurs du désert : **Tamanrasset** étant **la capitale des touaregues**, et lieu de passage de la « **Transsaharienne des arts et de la culture** ».

De ce fait il est nécessaire de :

- Lancer les travaux de construction dans les meilleurs délais.
- Lancer la prospection auprès de bailleurs de fond pour financer le projet à moyen et long terme

## **D**escriptif du projet de « **DAR EL IMZAD** »

### **Situation du terrain d'assiette :**

Le terrain de 10 000 m<sup>2</sup> déjà acquis, se trouve à 5 Km du centre ville de Tamanrasset sur la route de l'Assekrem.



*Vue panoramique du terrain d'assiette.*

### **1- Présentation du projet :**

L'école d'imzad comprenant :

**Quatre salles de cours** pour prendre en charge :

- l'enseignement du tiffinagh
- la pratique du chant et de la poésie d'imzad
- l'enseignement des techniques d'expression orale et écrite
- l'enseignement de l'histoire de la musique, de l'art et de la connaissance du patrimoine culturel

**Trois ateliers pour :**

- l'apprentissage et la fabrication des imzad
- l'apprentissage et la fabrication de l'artisanat touareg traditionnel.
- la transcription de la littérature orale, poésie et chant.

### **Trois salles de musique :**

- Une salle pour l'apprentissage de l'imzad
- Une salle pour le chant accompagnant l'imzad.
- Une salle pour les autres expressions telles que, Tazemart (flûte), Tindey (tambour), Issiwet et tazengharet (chants vocaux rythmés avec les mains) etc ...

### **Un laboratoire audio visuel**

- **Une salle d'informatique** : Initiation à l'informatique (Environnement Windows, traitement de texte Word, Tableur excel, initiation à la navigation internet etc. . .)
- **une salle polyvalente modulable**, bibliothèque, sonothèque, vidéothèque, photothèque
- **Un musée** : Le musée de l'imzad pouvant également recevoir des collections permanentes ou expos temporaires
- **Un Iwan** pour les représentations de chant, endroit approprié pour faire résonner l'imzad dans la pureté du son naturel.

## **2- Espaces administratifs et techniques :**

- **Trois bureaux**
- **Dépendances** (Deux blocs sanitaires, locaux techniques , ...)
- **Un logement** pour le responsable gérant du complexe

**Un bloc d'accueil et d'hébergement** pour recevoir les artistes nationaux et étrangers. Cet espace est constitué de douze chambres doubles, une cuisine collective, une bache d'eau, les sanitaires.

**Trois boutiques** : Dans le cadre du commerce équitable, il est prévu de mettre en place trois espaces pour permettre aux artistes et artisans locaux de commercialiser directement les produits qu'ils auront appris à confectionner.

L'ensemble des ces espaces ont été disposés autour de quatre espaces avec un jardin (palmeraie), **un petit amphithéâtre et une place publique** pour l'organisation de manifestations culturelles.

Le quatrième espace abritera **un petit village de tentes targuies**.

## **3- Mur de clôture et entrée :**

Le mur de la façade principale comporte des piliers représentant deux mains stylisées portant les lumières symbolisant le patrimoine. Une fresque artistique murale inspirée par l'instrument d'imzad.

Chacun des espaces portera le nom des princes de l'imzad à travers toute son épopée (Dassine, Tinhinane, Moussa Ag Amestane etc...).



### ■ **Coût et réalisation du projet :**

Le descriptif et l'estimatif des travaux fait ressortir un coût prévisionnel de

**CENT VINGT CINQ MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE DINARS ALGERIENS TTC soit (125.820.000 DA en TTC)**

Le planning de réalisation a prévu **un délai de Cinq années** mais le lancement des travaux s'effectuera par tranches homogènes et exploitables bien sûr selon les capacités financières de l'association qui a ouvert un compte spécial « Dar El Imzad » lequel sera géré en toute transparence.

### ■ **Plasage :**

Terrassement, clôture

Ecole d'imzad

Locaux techniques et administratifs

### ■ **Equipements :**

L'estimation de l'étude concerne uniquement la construction **SANS** les équipements pédagogiques, administratifs et accueil).

## **Le style de Dar El imzad s'inscrit dans le respect de l'architecture local**





---

---

# **ANNEXE 1**

## **Etude du projet**

**Bureau d'Études : Architecture et aménagement**

**Adresse : Cité 98 Bt 05 n° 03 Logts Aïn-Allah, Dely Brahim - Alger**

**Tél : 070.54.90.63 - 071.54.61.53**

**ETUDE DU PROJET DE REALISATION DE LA  
MAISON INTERNATIONALE DES ARTISTES  
« DAR EL IMZAD »**

**PROPRIETAIRE : ASSOCIATION SAUVEZ L'IMZAD - TAMANRASSET**

**ARCHITECTE : DJERAD MOURAD.**

**Décembre 2007**

---

---

# **SOMMAIRE**

**Présentation du projet**

**Description des travaux**

**Devis quantitatif et estimatif**



# **P**résentation du projet

## **1- SITUATION :**

Le présent projet est un centre de regroupement culturel au lieu appelé SERSOUF NORD, se trouvant à 5Km du centre ville de Tamanrasset.

Le terrain est limité par :

- Au Nord : Terrain vide.
- Au SUD : Station Radio.
- A l'Est : Route
- A l'Ouest : Montagne.

La surface du terrain est de : **10 000.00 m<sup>2</sup>**.

## **2- PROGRAMME :**

Le présent projet se compose comme suit :

Qté	Désignation	Surface en m <sup>2</sup>
03	Salles de cours.	159,65
04	Ateliers	205,50
03	Musique	174,35
01	Laboratoire	37,40
01	Informatique	27,30
01	Salle Polyvalente	144
01	Musée.	29,25
01	Iwan	81,90
01	Espace administratif.	56,65
01	Bloc d'accueil (douze chambres doubles)	359,80
01	Réfectoire.	73,70
01	Logement.	71,90
02	Blocs sanitaires.	53,00
03	Boutiques	87,20
01	Hall + coursives	535,75
	<b>Total Bâti</b>	<b>2097,35</b>
04	Espaces extérieurs aménagés	5719

## **D**escription des travaux

### **1- TERRASSEMENTS GENERAUX ET V.R.D TERTIAIRES :**

Les déblais pour l'exécution de la plate-forme devront recevoir le projet ainsi que les terrassements seront exécutés mécaniquement et manuellement. Les terres excédentaires provenant de ces terrassements seront soit restituées en remblais pour les aménagements des abords, soit évacuées à la décharge publique.

Les fouilles en tranchées pour l'exécution des fondations et des réseaux divers, seront exécutées mécaniquement ou manuellement avec les mêmes suggestions que ci-dessus. Les remblais autour des fondations pour la mise à niveau de la plate-forme et dans les tranchées après pose des canalisations seront exécutés avec les terres provenant des déblais ou par des emprunts par couches successives compactées.

Les canalisations de l'assainissement seront en béton comprimé pour les diamètres supérieurs.

Les canalisations pour l'alimentation en eau potable seront réalisées en tube d'acier galvanisé.

Les regards de l'assainissement seront exécutés en béton armé, enduit intérieurement, les fonds et les bords intérieurs arrondis, leurs couvertures seront assurées par les tampons en béton armé lorsqu'ils seront situés en dehors des trottoirs et des chaussées. Dans le cas contraire, ils seront fournis en fonte série lourde.

### **2- BETON ARME :**

Tous les éléments en béton armé en fondation reposeront sur une couche de 0,10m d'épaisseur de béton de propreté dosé à 200 kg de ciment CPA 325 par m<sup>3</sup> de béton composé de 100 litres de sable et 800 litres de gravier.

Les semelles reposeront sur une couche de 0,50 m d'épaisseur minimum de gros béton dosé à 250kg de ciment CPA par m<sup>3</sup> de béton composé de 400 litres de sable et de 800 litres de gravillons 25/40. Ce béton sera damé et nivelé pour atteindre la cote indiquée sur les plans.

Tous les bétons armés seront exécutés en béton convenablement pré vibré dosé à 350 kg de ciment CPA 325 par m<sup>3</sup> de béton composé de 400 litres de sable et de 800 litres de gravier.

La dalle au sol sur terre plein recevra auparavant une couche en matériaux sains de 0,15m d'épaisseur minimum, bien arrosé et compacté.

Les coffrages pour fondations seront exécutés en planches jointives et brutes devant laisser les faces des poteaux rugueuses permettant un bon accrochage des enduits. Les coffrages pour poteaux, poutres et voiles peuvent être exécutés en panneau métallique selon que les faces de béton doivent rester brutes ou non.

Les armatures pour béton seront réalisées en acier à haute adhérence AH4, les étriers

et les épingles peuvent être confectionnés en acier Fe e.22. Les attaches seront exécutées en fil recuit.

Les armatures de pré-dalles et dalles de compression seront exécutées en treillis soudées dont les caractéristiques répondent aux indications des plans B/A et selon les disponibilités du marché.

L'utilisation d'enduits locaux permettra de garder un aspect traditionnel des lieux.

### **3- ETANCHEITE :**

La terrasse sera conçue du type inaccessible. Elle est composée d'une protection mécanique en gravillon, une isolation thermique avec pare vapeur en étanchéité multicouche, un relevé étanchéité en paxalumin.

### **4- PLOMBERIE :**

#### **Généralité :**

Le présent chapitre a pour objet la description des travaux de plomberie et d'alimentation en eau potable.

#### **a- Eau froide :**

##### **Branchement :**

Le projet sera alimenté de la conduite principale d'AEP Ø100 qui longe la voie principale d'accès.

#### **b- Eau chaude :**

La production sera assurée par une chaufferie centrale installée dans un local technique et accordé au conduit d'évacuation des gaz brûlés, la distribution se fera en tube cuivre conformément aux normes.

Il sera installé un robinet d'arrêt sur l'alimentation en eau froide.

### **5- ELECTRICITE :**

#### **Généralité :**

Le présent document a pour objet la description des travaux d'équipement électrique. L'ensemble de l'installation devra être conforme aux règles et normes en vigueur en particulier la C15-100 et règlement URE.

Les matériaux et appareillages doivent être du type agréé par SONELGAZ.

Les lignes seront en conducteur cuivre sous gaine aiguillée de sections suffisantes encastrées dans les maçonneries et la superstructure en béton armé.

L'ensemble des installations sera mis à la terre par le biais d'une ceinture de câble nu de 28mm<sup>2</sup> ou par pieux.



**Nature du courant :**

L'énergie sera livrée par SONELGAZ sous la tension B2 soit 380 v entre phase plus neutre.

**Mise à la terre :**

En fond de fouille, il sera déroulé un conducteur en cuivre nu de 28 mm<sup>2</sup> de section, relié à un piquet

Ø 20/27 muni d'une pointe en acier et enfoui à une profondeur de 2.5 m.

**Distribution :**

La distribution se fera au fil U500V de section suivante :

- 1.5 mm<sup>2</sup> pour les circuits éclairages et sonneries.
- 2.5mm<sup>2</sup> pour les circuits prises 16A et 10A.
- 4mm<sup>2</sup> pour les prises des salles de bain.

La distribution se fera sous conduit ICD APE noyée dans la construction suivant les plans de distribution.

Les raccordements se feront à l'intérieure des boites de dérivation à encastrer dans la maçonnerie.

Une liaison par un conducteur de 4mm<sup>2</sup> sera réalisée entre toutes les parties métalliques se trouvant dans la salle de bain et le fil de terre.

## **D** **evis quantitatif et estimatif**

**DEVIS ESTIMATIF :**

- La surface totale bâtie est de : 2097,35 m<sup>2</sup>
- Surface extérieur aménageable : 5719 m<sup>2</sup>

**1- DETERMINATION DES COUTS PREVISIONNELS DE REALISATION :**

Le prix du m<sup>2</sup> est de 60 000,00 DA en TTC.

**COUT DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA SURFACE HABITABLE :**

2097,35 m<sup>2</sup> x 60 000.00 DA = 125.820.00 DA en TTC

**Le montant prévisionnel s'élève à la somme de 125. 820. 000 DA en TTC**

**Soit en lettres :**

**CENT VINGT CINQ MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE DINARS ALGERIENS TTC.**

## Devis estimatif

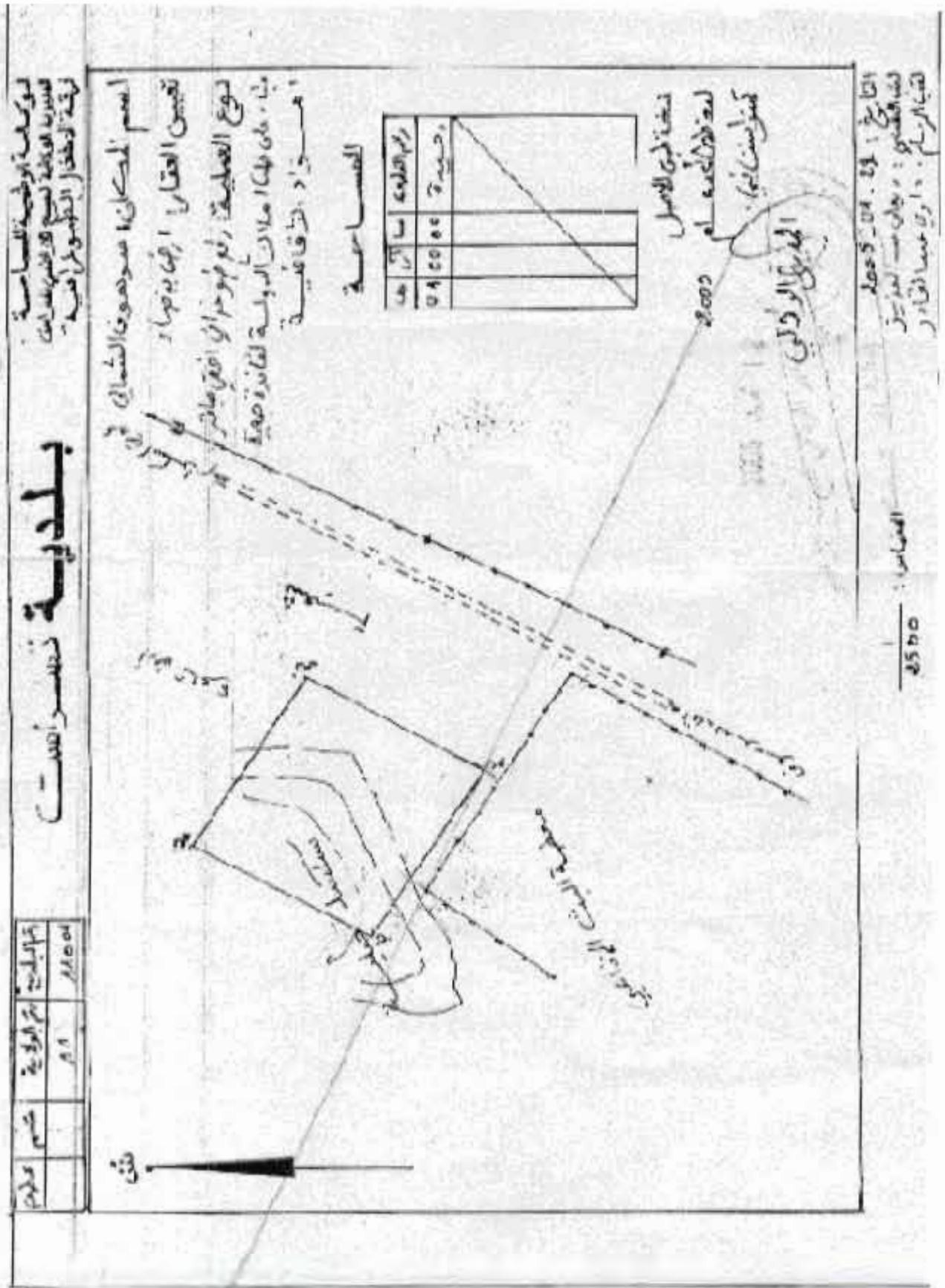
N Lot	Désignation	Montant (TTC)	Pourcentage
Lot 01	Terrassement	3.145.500,00 DA	2,50%
Lot 02	Beton et infrastructure	13.840.200,00 DA	11,00%
Lot 03	Assainissement	1258.200,00 DA	1,00%
<b>S/ Total 1</b>		<b>18.243.900,00 DA</b>	<b>14,50%</b>
N Lot	Désignation	Montant (TTC)	Pourcentage
Lot 04	Beton en superstructure	41.870.000,00 DA	35,00%
Lot 05	Maçonnerie	11.323.800,00 DA	9,00%
Lot 06	Enduit	8.178.300,00 DA	6,50%
Lot 07	Revetement	7.549.200,00 DA	6,00%
Lot 08	Etancheite	5.032.800,00 DA	4,00%
Lot 09	Menuiserie bois + ferronnerie	10.065.600,00 DA	8,00%
Lot 10	Menuiserie metallique	1.258.200,00 DA	1,00%
Lot 11	Plomberie sanitaire + AEP	7.549.200,00 DA	6,00%
Lot 12	Electricite	2.516.400,00 DA	2,00%
Lot 13	Peinture et vetrerie	5032.800,00 DA	4,00%
<b>S/Total 2</b>		<b>102.543.300,00 DA</b>	<b>81,50%</b>
N Lot	Désignation	Montant (TTC)	Pourcentage
Lot 14	Amenagement exterieur	5032.800,00 DA	4,00%
<b>S/Total 3</b>		<b>5.032.800,00 DA</b>	
<b>Total General TTC (1+2+3) soit 125.820.000,00 DA (TTC)</b>			

# **ANNEXE 2**

## **Plans**



# Plan de situation du terrain



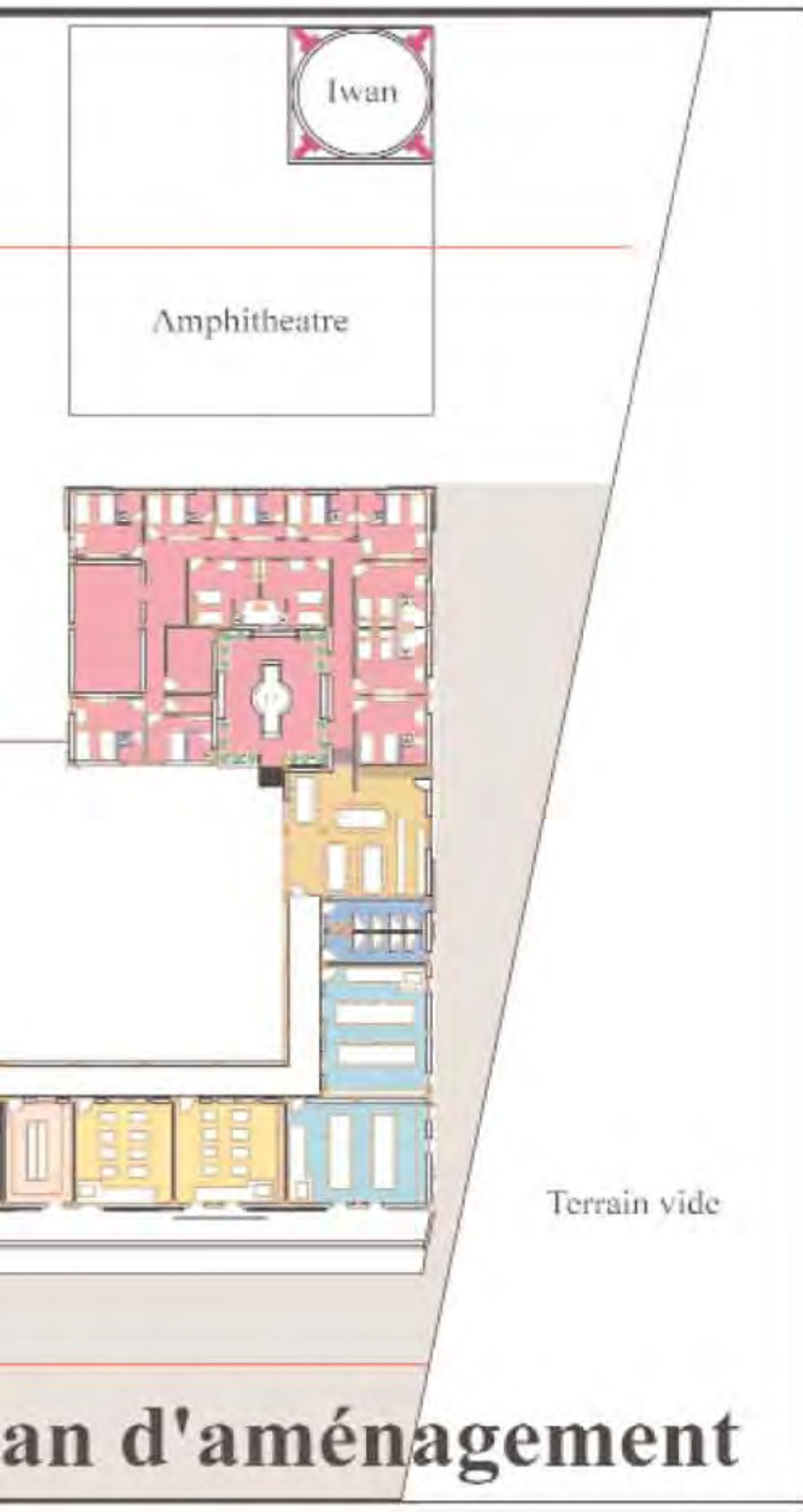


Musée de l'art et d'histoire  
Salle polyvalentes

Un petit village de tentes larguies.

place publique

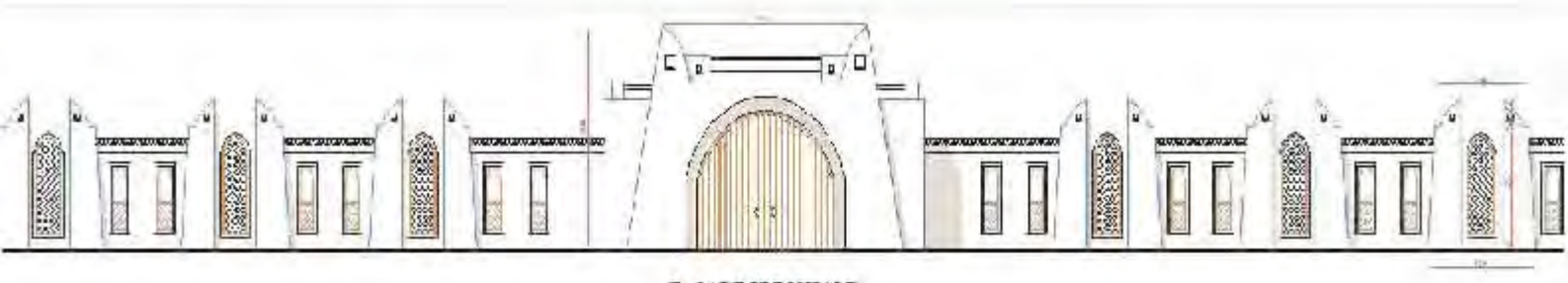
PI



- Salle de musique
- Laboratoire audiovisuel
- Salle d'informatique
- Toilettes
- Salle de cours
- Logement de fonction
- Bureau
- Boutique
- Archives
- Aire de repos
- Bloc d'accueil et hébergement



## Façade principale



## Façade intérieure



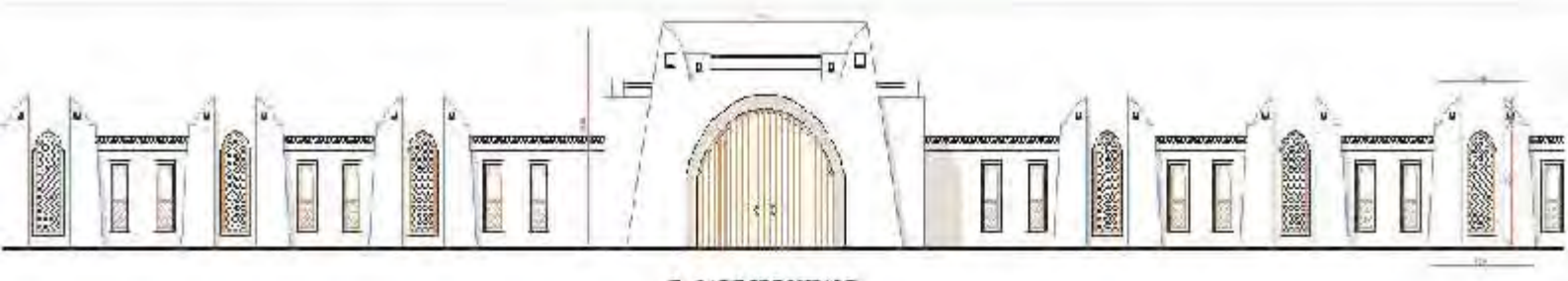
---

---

# **ANNEXE 3**

## **Permis de construire**

## Façade principale



## Façade intérieure





# Permis de construire

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية / تمنراست  
دائرة / تمنراست  
بلدية / تمنراست  
قرار رقم / 99 / 2007 / بت  
يتعلق بمنح رخصة البناء  
للمسيد / جمعية من أجل إمزاد  
لبناء / مركز إشعاع ثقافي (دار إمزاد) جناح  
إداري وبيداغوجي + مسكن  
بحي / سرسوق طريق الأسكرم

## \* قرار رخصة البناء \*

إن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تمنراست  
- بمقتضى القانون رقم 08/90 المؤرخ في: 07/04/1990 والمتعلق بالبلدية  
- بمقتضى القانون رقم 09/90 المؤرخ في: 07/04/1990 والمتعلق بالولاية  
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في: 18/11/1990 والمتضمن التوجيه العقاري  
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في: 01/12/1990 والتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل و المتمم  
بالقانون رقم 05/04 المؤرخ في 14/08/2004  
- تطبيقا لأحكام المرسوم التنفيذي رقم 175/91 المؤرخ في: 28/05/1991 المعدد القواعد العامة والتهيئة والتعمير،  
بمقتضى أحكام المرسوم التنفيذي رقم 176/91 المؤرخ في 28/05/1991 يحدد كيفية تحضير شهادة التعمير و  
رخصة التجزئة وشهادة التقسيم و رخصة البناء و شهادة المطابقة ورخصة الهدم وتسليم ذلك  
المعدل و المتمم بالمرسوم التنفيذي 03-06 المؤرخ في 07/جانفي 2006  
- بمقتضى المرسوم التشريعي رقم 07/94 المؤرخ 18/05/1994 المتعلق بشروط الإنتاج المعماري و  
ممارسة مهنة المهندس المعماري المعدل و المتمم بالقانون رقم 05/04 المؤرخ في 14/08/2004  
بناء على طلب رخصة البناء المقدم من طرف السيد / جمعية من أجل إمزاد  
السكان بتمنراست والمتعلق بالأشغال النائية ببناء / مركز إشعاع ثقافي (دار إمزاد) جناح إداري وبيداغوجي + مسكن  
- طبقا لتأشيرة القبول رقم: 2007/126 تاريخ: 2007/12/18 عن مديرية التعمير والبناء .  
المادة الأولى / تمنح رخصة البناء للمسيد / جمعية من أجل إمزاد  
لمشروع/بناء مركز إشعاع ثقافي (دار إمزاد) جناح إداري وبيداغوجي + مسكن ، قطعة رقم: فردية مساحتها: 10.000.00 م<sup>2</sup>  
بحي / / سرسوق طريق الأسكرم ، الرأي القبول بتاريخ: 2007/12/18  
- المادة الثانية / تسلّم نسخة طبق الأصل من هذا القرار إلى :  
- مديرية التعمير والبناء - الطالب - الإرسيف  
- المادة الثالثة / في حالة ما إذا لم يتم البدء في البناء المرخص به مدة أربع سنوات ابتداء  
من تاريخ صدور القرار يستلزم طلب رخصة جديدة إجباريا وفقا للمادة 49 من المرسوم 176/91 المؤرخ  
في 28 / 05 / 1991 المعدل والمتمم

المادة الرابعة / يمنع منعاً باتاً وضع مواد البناء على الرصيف وفي حالة عدم احترام البنود  
المدونة في القرار تتخذ إجراءات ضد المعني تتمثل في حجز المواد وإلغاء الرخصة .  
- المادة الخامسة / يكلف كل من السادة الأمين العام للبلدية ، مدير التعمير والبناء ومسؤولو  
شرطة البلدية ، بتنفيذ ما جاء في القرار كل حسب اختصاصه .  
تمنراست في: 28 ديسمبر 2007  
رئيس المجلس الشعبي البلدي

القيمة التقديرية للبناء: 71.424.000,00 دج  
الطابع الجبائي: ..... دج  
رقم الوصل: .....  
تاريخه: .....

# Remerciements

Les membres de l'Association "Sauver l'Imzad", les vieilles joueuses d'imzad, les poètes de Tamanrasset, d'Ideless et de Tintarabine, l'ensemble des élèves, tiennent à présenter leur profonde reconnaissance à tous ceux qui aident à la préservation et la sauvegarde de l'imzad, un art ancestral qui ne s'éteindra pas grâce à vous tous.

"Dieu saura récompenser les bienfaiteurs"  
La Présidente de l'Association "Sauver l'Imzad"  
Farida SELLAL